

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 OCTOBRE 2015**

Délibération
n° 2015.10.305

Filière auto ancienne :
attribution d'une
subvention

LE QUINZE OCTOBRE DEUX MILLE QUINZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 octobre 2015**

Secrétaire de séance : Stéphane CHAPEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Jacky BONNET, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Bernard CONTAMINE à Catherine MAZEAU, Patrick BOURGOIN à François ELIE, Mireille BROSSIER à Michel GERMANEAU, Sylvie CARRERA à Guy ETIENNE, Véronique DE MAILLARD à Xavier BONNEFONT, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Françoise LEGRAND à Philippe VERGNAUD, Olivier RIVIERE à Stéphane CHAPEAU, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Joël GUITTON

Excusé(s) :

Absent(s) :

Bernard CONTAMINE, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Philippe LAVAUD, Françoise LEGRAND, Olivier RIVIERE, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 OCTOBRE 2015

**DELIBERATION
N° 2015.10.305**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /
POLITIQUES DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE
L'INNOVATION

Rapporteur : **Monsieur BOUCHAUD**

FILIERE AUTO ANCIENNE : ATTIBUTION D'UNE SUBVENTION

GrandAngoulême, en partenariat avec Pôle Emploi et le comité d'organisation du circuit des remparts ont constaté :

- que le territoire du GrandAngoulême porte une manifestation de renommée internationale dans le domaine de l'automobile ancienne attirant de nombreux passionnés,
- de l'existence d'une filière constituée d'une multitude d'experts spécialisés mais dont les savoirs se perdent progressivement,
- de la quasi absence de formation (deux formations sur l'ensemble de la France).

Ils ont constitué un groupe de réflexions sur l'opportunité de favoriser le développement d'une filière « d'excellence » des métiers liés à l'automobile ancienne en s'appuyant sur les compétences et ressources liées au circuit des remparts.

La « philosophie » du projet est de favoriser le développement de « métiers anciens » en s'appuyant sur des compétences existantes sur le territoire favorisant ainsi la transmission de savoirs qui vont se perdre avec la disparition des spécialistes.

Dans ce cadre, Pôle Emploi avec le support technique du GRETA (contenu pédagogique et plateaux techniques) financera une action de formation à destination de jeunes ou moins jeunes souhaitant se spécialiser dans les métiers de la restauration automobile. La formation qui devrait démarrer en janvier 2016, proposera une alternance de périodes en centre de formation et en entreprise. Pôle Emploi en partenariat avec la Mission Locale favorisera l'intégration d'habitants des quartiers prioritaires. Le programme de formation, outre les techniques de restauration, abordera l'histoire de l'automobile afin de susciter l'intérêt des passionnés mais également les notions de gestion d'entreprise afin de favoriser à terme la reprise d'entreprise.

En vue de permettre aux stagiaires de se former dans les meilleures conditions, GrandAngoulême apportera une subvention au GRETA afin de procéder à l'acquisition d'un véhicule et d'un stock de pièces estimé à 15 000 €. Le véhicule ainsi restauré et les bénéficiaires de la formation seront « récompensés » en participants aux manifestations organisées dans le cadre de l'édition 2016 du circuit des remparts.

Vu l'avis favorable de la commission Economie, Culture, Solidarité du 16 septembre 2015,

Vu l'avis favorable de la commission ressources-prospectives du 30 septembre 2015,

Je vous propose :

D'APPROUVER le versement d'une subvention d'un montant de 15 000 € maximum au GRETA Charente

.../...

D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer les conventions à venir

D'IMPUTER la dépense au budget principal article 6574 sous-rubrique 90.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (1 ABSTENTION),
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 26 octobre 2015	<u>Affiché le :</u> 26 octobre 2015